



ÉAS

Recensement(s) de population

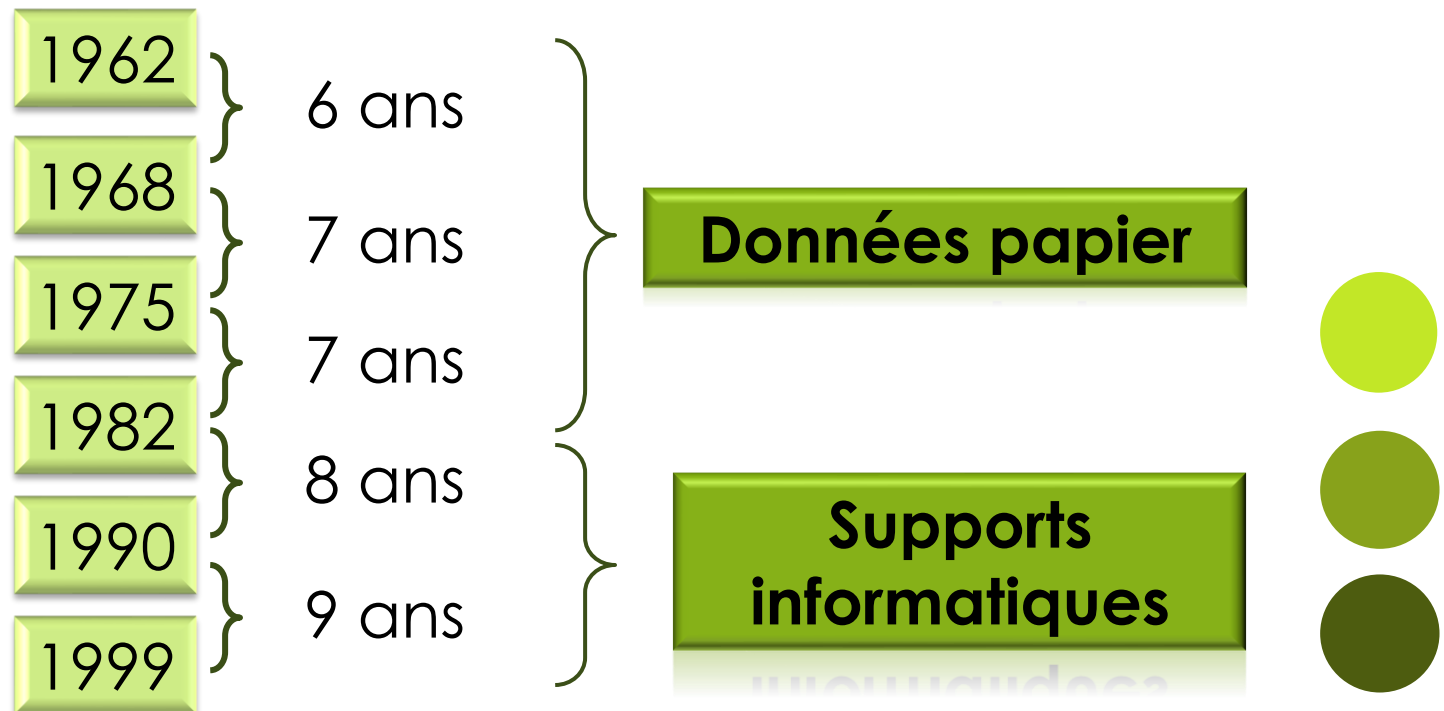
**Comment s'y retrouver,
l'utiliser, l'exploiter ?**



- ✓ Plus de recensement général, partout en France et au même moment, comme ceux organisés, selon une périodicité variable, entre 1801 et 1999...

Organisation lourde et coûteuse

↳ Périodicité qui s'allonge



✓ Nouvelle organisation :
un recensement en continu



– 10 000 habitants

+ 10 000 habitants

Recensement exhaustif
d'une commune sur cinq
chaque année

Recensement par sondage
8 % des logements
tous les ans



Cycle complet en 5 ans

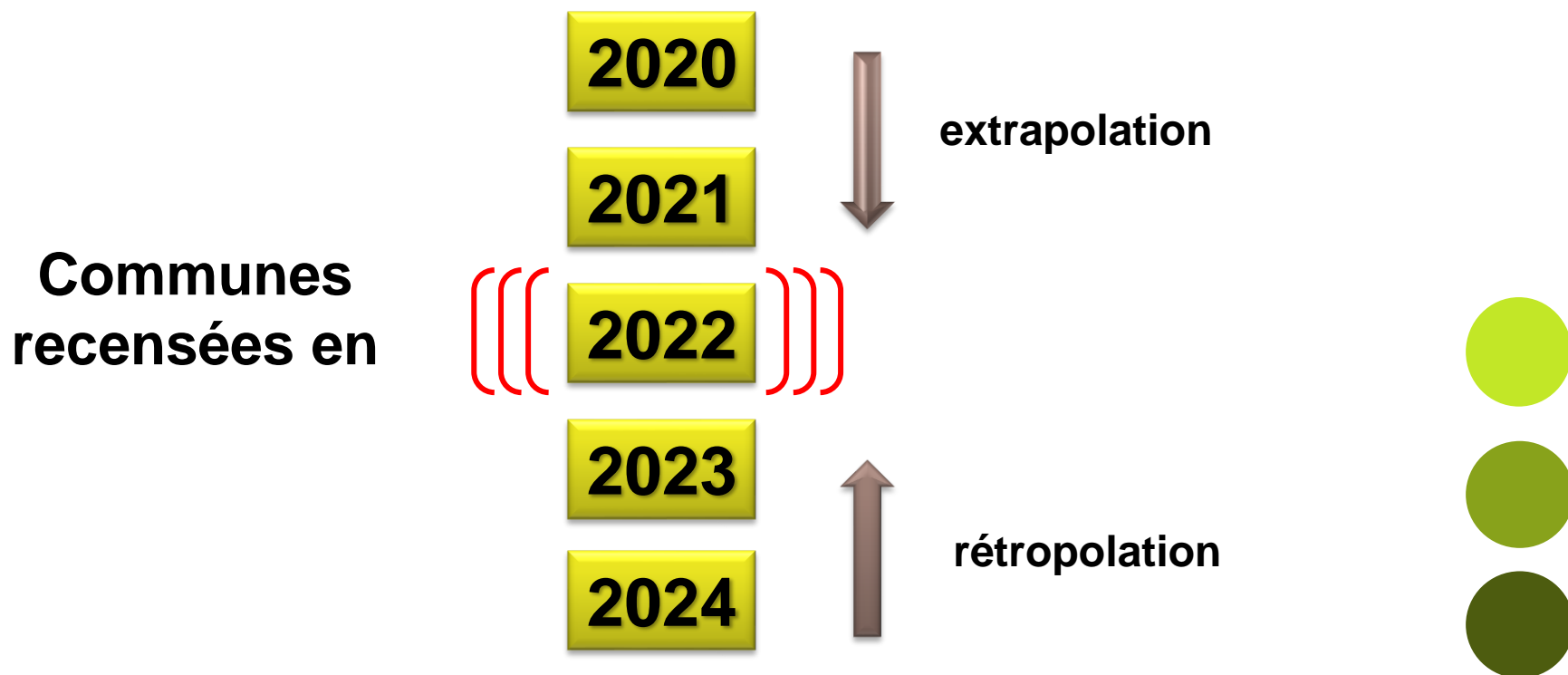
40 % des logements sur 5 ans

✓ Illustration par le calendrier

➡ **Début janvier 2025**

↳ **Nouvelles populations légales au 1^{er} janvier 2022**

Pourquoi 2022 ?



✓ Au 1^{er} janvier de chaque année

↳ Les populations légales pour l'année n-3
(donc données détaillées de n-4

✓ Et au 1^{er} juillet...

↳ Les données détaillées pour n-3



✓ À noter :

↳ L'Insee publie également des **estimations de population**

ex. Début 2025, on a pu accéder à la population du département ou de la région pour les années à venir.

↳ À ne pas confondre avec les **projections de population** établies pour l'avenir (2025, 2030, 2035...) en s'appuyant sur les données observées dans les années antérieures et relatives à trois indicateurs :

- la fécondité,
- la mortalité,
- les migrations.



✓ Quelle population utiliser ?

↳ En démographie, **la population municipale.**

Un habitant résidant en France n'est compté qu'une seule fois. On peut donc additionner les chiffres pour chaque commune de façon à connaître la population d'un territoire regroupant plusieurs communes.

↳ Mais l'Insee publie également **la population totale** (un habitant peut être comptabilisé dans deux communes différentes).

Population municipale + comptée à part = population totale

↳ La population sans doubles comptes n'existe plus dorénavant, mais la population municipale équivaut globalement à la population SDC.

✓ Population municipale

- Résidents habituels de la commune en logement (= ménages) ou communauté
- Détenus (établissements pénitentiaires)
- Sans abri (+ en habitat mobile) recensés dans la commune



✓ Population comptée à part :

- Mineurs qui résident dans une ville pour leurs études mais résidence familiale dans une autre commune
- Résidence familiale dans une ville, mais résident dans une communauté d'une autre commune (ex. caserne, maison de retraite, service de moyen ou long séjour)
- 18 à 25 ans avec résidence familiale dans une ville, mais résidant dans une autre commune pour leurs études



✓ Exploitation « principale »
ou « complémentaire »

> Des chiffres pouvant être légèrement différents pour un même indicateur.

Exploitation principale : ensemble des questionnaires collectés

Exploitation complémentaire : échantillon des questionnaires collectés

+ 10 000 habitants : environ 40 %

– 10 000 habitants : 25 %



✓ Avantages et inconvénients des nouvelles modalités de recensement

Avantages

- Moins coûteux et moins lourd à organiser
- Des données actualisées chaque année, plus récentes
- Possibilité de repérer plus rapidement des changements de tendances

Inconvénients

- ... ce qui mériterait une évaluation !
- ... mais risque de désintérêt devant la masse de chiffres.
- ... mais plus grande difficulté à repérer des changements profonds (moins lisibilité).



✓ Des inconvénients spécifiques

Sondage dans les villes de plus de 10 000 habitants (40 % des logements en cinq ans).

- Disparition des bases de données exhaustives sur les migrations résidentielles, les navettes domicile-travail...
- Moindre fiabilité des données infra-communales (Iris) ?

Recensement sur des cycles de cinq ans pour toutes les communes

- Réajustement des données des recensements réalisés en $n-2$, $n-1$ et $n+1$, $n+2$ pour les faire correspondre à l'année n qui fait l'objet d'une diffusion.

